INFO Saint-Abraham

N° 127 15 Janvier 2019 Directeur de publication : G.Berthevas

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr

Vie municipale

Complexe des Nouettes

Prochains WE disponibles :
9/10, 16/17 et 23/24 février 2019.

Pensez également à la salle polyvalente au-dessus de la mairie. Renseignements au secrétariat.

Etat civil

Décès :

Philippe Rauline, La Touche, le 02 décembre

ERRATUM

Contrairement au bilan de l'état civil dressé lors des Vœux, il y a eu **4 naissances en 2018** (et non 1 seule) : Sacha, Aélia, Quentin et Owen

Recensement militaire pour les jeunes nés entre le **01 septembre 2002** et le **31 janvier 2003**
Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.
Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

La Bibliothèque est ouverte chaque mercredi et chaque samedi de 15h00 à 17h30

Actualités

Noël à la garderie municipale !

Le 15 janvier les enfants présents à la garderie ont pu prolonger la magie de Noël en découvrant les cadeaux que le Père Noël avait déposé à la mairie pour eux. Il était bon de renouveller quelques jeux qui avaient bien vécu ! Garage en bois et petites voiture, tête à coiffer, accessoires de dinette, bâteau, jeux d'apprentissage en bois…le Père Noël ne s'est apparemment pas tromper !

Editorial

Chers habitants,

Je vous adresse, en mon nom et en celui du conseil municipal, mes vœux les plus sincères pour cette année 2019. Que celle-ci vous apporte ainsi qu'à vos proches beaucoup de joie, de réussite, d'espérance et de santé. Formons le vœu ensemble que 2019 soit une année placée sous le signe de la SERENITE.

Le climat social de cette fin d'année nous a conduits aux fêtes de Noël dans un état de morosité ambiante sévère. La grogne qui couvait depuis des semaines, des mois, des années même a trouvé des moyens d'expression divers, légitimes pour certains, absolument intolérables pour d'autres. Je ne cache pas mon inquiétude face à cette crise sociale et aux réponses qui y sont apportées voire aux non-réponses. J'ai ce sentiment profond que nous sommes arrivés au bout d'un système, qu'il faut ré-inventer un nouveau modèle de société.

C'est certainement ce que perçoivent également nos instances dirigeantes, d'où la mise en place de ce GRAND DEBAT NATIONAL par le Président de la République qui souhaite renouer le contact avec les Français mais également avec les Maires que nous sommes. Saisissons tous cette chance qui nous est donnée de pouvoir nous exprimer. C'est le début du dialogue, de la concertation, c'est le cœur même de la Démocratie, avec cette opportunité, peut-être, de penser et construire le nouveau modèle Français.

Laissons donc le débat se mettre en place, saisissons cette chance en étant tous actifs. Je me tiens à votre disposition pour recueillir vos doléances (un cahier de doléances est à votre disposition) et les faire remonter en fonction du rôle qui sera accordé à vos élus locaux. Car je pense que l'une des clés de réussite du futur modèle Français qui pourrait émerger est de donner plus d'importance, d'écoute et de moyens d'action aux Maires et élus municipaux car nous sommes chaque jour confrontés aux problématiques territoriales.

Projetons-nous sur cette nouvelle année qui débute. Le programme d'investissement n'est pas clairement définit à ce jour, nous allons encore y travailler ces prochaines semaines. Nous avons toutefois quelques certitudes.

A commencer par la révision de notre carte communale. Le SCOT, Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale a été adopté par les élus du Pays de Ploërmel mi-décembre. Il attribue à chaque commune une enveloppe foncière qui est pour notre commune de 5,8 hectares de terrain constructibles. Notre carte communale doit donc se mettre en compatibilité avec les prérogatives de ce supra document d'urbanisme. Notre carte datant de 2005 elle était jusqu' alors préservée des différentes Lois intervenues ces dernières années en matière d'urbanisme et notamment la Loi ALUR qui vise la concentration de l'habitat dans les centres bourgs au détriment des villages.

Ce travail va commencer rapidement, nous allons nous faire accompagner d'un bureau d'étude spécialisé. Nous avons 1 an pour faire cette révision.

Comme évoqué régulièrement depuis le début de ce mandat, les terrains actuellement constructibles dans les villages vont perdre leur constructibilité. Pour ceux situés aux abords du bourg, nous aurons certainement des arbitrages à faire. Nous associerons les propriétaires à l'avancée de nos travaux.

S'agissant du programme de travaux 2019, les élus ont pris quelques orientations en fin d'année dernière.

En effet, le Département va poursuivre la rénovation de la route départementale et va donc refaire le tapis d'enrobé de la Rue du Puy jusqu'à la sortie d'agglomération après que le syndicat Eau du Morbihan ait changé les canalisations d'eau. Il nous semblait opportun de profiter de ces travaux de voirie pour réaliser une extension du réseau d'assainissement collectif mais le coût de l'investissement est trop important (240 000€) d'autant que aucune aide publique n'est mobilisable actuellement sur ce dossier. Nous abandonnons donc ce projet mais allons tout de même profiter que le Département refasse les enrobés de cette Rue du Puy pour positionner 2 ralentisseurs.

Nous allons étudier l'aménagement de la rue des écoles tel que proposé dans le Plan de développement communal adopté en 2013. Des subventions pourraient être accordées sur un tel investissement.

Une réflexion est en cours quant à la rénovation des toilettes publiques qui sont vétustes et non accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous souhaitons garder l'emplacement actuel, à voir si

c'est techniquement réalisable. Ces travaux seront éligibles à 50% de subventions de la part du Département qui accompagne les communes dans leurs travaux de mise en accessibilité. C'est donc le moment de le faire !
Pour terminer sur les investissements je dirai quelques mots sur un gros projet qui va voir le jour via le SIVU école publique puisque un terrain situé derrière la salle polyvalente de La Chapelle Caro est en cours d'achat pour accueillir la nouvelle école publique. L'appel à Maîtrise d'œuvre a été lancé, le projet est donc désormais sur les bons rails. Pour rappel le SIVU est composé de 3 élus du Val d'Oust et 3 élus de St Abraham. Les finances de la commune nous permettent d'envisager cette construction de façon beaucoup plus sereine que lors du projet initial. Nous sommes sur un coût prévisionnel de 2.2 millions d'euros avec des subventions attendues à hauteur de 50%. La participation financière des communes se fera conformément aux statuts à savoir 15% pour la commune accueillant l'école et les 85% partagés entre les communes membres selon 2 critères que sont les bases de Taxe Professionnelle en 1996 et le % d'élèves. Nous avons à ce jour 14 élèves scolarisés à l'école Pablo Picasso.

Voilà encore pour 2019 de quoi travailler mais c'est toujours avec autant de plaisir que nous œuvrons pour le bien commun !
Depuis 2 ans nous avons relancé des investissements sur la commune sans toutefois avoir du augmenter les taux d'imposition. En effet, nous n'avons pas augmenté les taux depuis 2015. Nous réalisons nos investissements avec les ressources dont nous disposons.
Pour terminer, je tiens à saluer le monde associatif, ses dirigeants, ses bénévoles. Soyez tous remerciés pour votre dynamisme car sans vous Saint Abraham ne serait pas ce qu'elle est. Nous avançons tous dans la même direction et je nous souhaite de vivre tous ensemble de beaux moments de partage !
Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale pour leur participation très active à mes côtés. C'est un vrai plaisir de travailler dans une bonne ambiance et dans un climat de confiance et de respect mutuel.
Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire
Gaëlle BERTHEVAS

Environnement

La loi Labbé en 2019

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.
À partir de ce mois de janvier 2019**, la vente, l'usage et la détention de ces mêmes produits sont interdits pour les particuliers.**
Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale qui sera passible de sanctions.

Vie des écoles

Ecole publique intercommunale Pablo Picasso

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :
Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20
Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr
Horaires de l'école :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi: 09h00/12h00 et 13h30/16h30
Horaires de la garderie (sur place): 7h15/8h50 et 16h45/19h00

Ecole Notre Dame de Lourdes

10, rue des écoles. St Abraham **02 97 74 82 17** eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh
Horaires : 8h35/12h00 13h30/16h20 *ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com*

Célébration de l'Epiphanie

Le lundi 7 janvier 2019, nous nous sommes retrouvés à l'église de Saint-Abraham pour fêter l'Epiphanie. À cette occasion, nous avons déposé les rois mages dans notre crèche polaire.

Celle-ci a d'ailleurs été récompensée du 3ème prix au concours de crèche organisé par l'enseignement catholique !

Puis, de retour à l'école nous avons partagé la galette des rois tous ensemble.
Bravo à nos rois et reines !

Vie économique

Nouvelle entreprise

Anthony Lanoë a crée son entreprise de Plâtrerie et Isolation. N'hésitez pas à le contacter pour élaborer un devis pour ce type de travaux.

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi et Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h. Mardi : 9h-12h30. Jeudi : Fermeture. Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h30.
02 97 74 91 55 Internet: secretariat@saint-abraham.fr

Horaires d'ouverture des déchetteries
Sérent : P.A du Gros Chêne
Lundi: 13h30/18h00
Mercredi, Vendredi
Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00

Ruffiac : Mardi et Jeudi 9h00/12h00
Samedi 9h00/12h00 et 13h30/18h00

Destruction de nids de guêpes ou frelons : 02 97 75 13 98
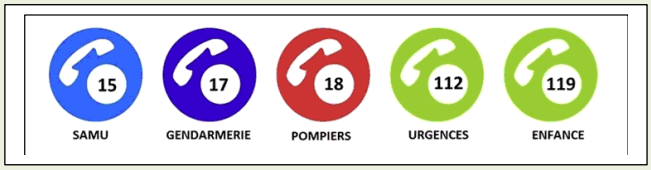
Médecins de garde (soir/ week-end) 02 97 68 42 42
Pharmacies de garde (soir/ week-end) 32 37
Dentistes de garde (soir/week-end) 02 97 63 12 73
Cabinet Infirmier 02 97 74 76 47
Hôpital Ploërmel 02 97 73 26 26
Centre Anti- Poison 02 99 59 22 22